

du 14 au 19 février 2010



Club Guerlédan

Programme du séjour

Cours d'anglais

Chaque matin, apprentissage de l'anglais par des enregistrements audio et vidéo, des jeux, etc.



Cinéma

Chaque après-midi, réalisation d'un court métrage (travail du scénario, repérages, tournage)

L'esprit du club

Les séjours du Club se déroulent dans une ambiance que chacune contribue à rendre familiale par sa bonne humeur et son esprit de service.

Tous les jours, un moment de prière et de formation chrétienne est proposé aux participantes. Les activités de formation chrétienne sont confiées à l'Opus Dei, prélatrice de l'Église Catholique fondée par saint Josémaria. Pour plus de renseignements : www.opusdei.fr

Prévoir :

Serviettes et affaires de toilette

Serviette de table

Tenue de sport

Instruments de musique, carnets de chants, etc.

Lieu du séjour :

Maison Familiale et Rurale de Craon (Mayenne)

Début du séjour :

Dimanche 14 février à 17h

Fin du séjour :

Vendredi 19 février à 18h

Renseignements et inscriptions :

Club Guerlédan

21 bd Volney - 35700 Rennes

Tél. : 02 99 36 44 42

Fax : 02 99 36 60 47

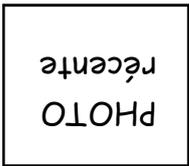
E-mail : info@clubguerledan.org

le
Signature des parents : Fait à
Chèques-vacances, prévoir 1% de plus le cas échéant.
170 € Pour les non inscrites :
140 € Pour les membres du club :
Prix du séjour :

Le nombre de place étant limité, l'inscription ne sera effective qu'à la réception des arrhes, soit 80 €.

Fiche sanitaire de liaison à envoyer avec l'inscription.
qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.
du séjour à mettre en œuvre les traitements et interventions
2010 à Craon. En cas d'urgence, j'autorise les responsables
séjour organisé par le Club Guerlédan du 14 au 19 février
à participer au
autorise ma fille
Autorisation parentale: Je, soussigné(e)

Établissement :
Tél. : Classe :
Adresse :
Date de naissance :
Prénom :
Nom :



Fiche d'inscription
à renvoyer à Guerlédan

Fiche d'inscription
à renvoyer à Guerlédan



Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Tél. : Classe :
Établissement :

Autorisation parentale: Je, soussigné(e)
autorise ma fille à participer au
séjour organisé par le Club Guerlédan du 14 au 19 février
2010 à Craon. En cas d'urgence, j'autorise les responsables
du séjour à mettre en œuvre les traitements et interventions
qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.
Fiche sanitaire de liaison à envoyer avec l'inscription.

Le nombre de place étant limité, l'inscription ne sera effective qu'à la réception des arrhes, soit 80 €.

Prix du séjour :
Pour les membres du club : 140 €
Pour les non inscrites : 170 €
Chèque à l'ordre de "AJEL Bretagne". L'AJEL accepte aussi les
chèques-vacances, prévoir 1% de plus le cas échéant.

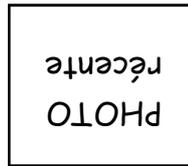
Fait à Signature des parents :
le

le
Signature des parents : Fait à
Chèques-vacances, prévoir 1% de plus le cas échéant.
170 € Pour les non inscrites :
140 € Pour les membres du club :
Prix du séjour :

Le nombre de place étant limité, l'inscription ne sera effective qu'à la réception des arrhes, soit 80 €.

Fiche sanitaire de liaison à envoyer avec l'inscription.
qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.
du séjour à mettre en œuvre les traitements et interventions
2010 à Craon. En cas d'urgence, j'autorise les responsables
séjour organisé par le Club Guerlédan du 14 au 19 février
à participer au
autorise ma fille
Autorisation parentale: Je, soussigné(e)

Établissement :
Tél. : Classe :
Adresse :
Date de naissance :
Prénom :
Nom :



Fiche d'inscription
à renvoyer à Guerlédan

Fiche d'inscription
à renvoyer à Guerlédan



Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Tél. : Classe :
Établissement :

Autorisation parentale: Je, soussigné(e)
autorise ma fille à participer au
séjour organisé par le Club Guerlédan du 14 au 19 février
2010 à Craon. En cas d'urgence, j'autorise les responsables
du séjour à mettre en œuvre les traitements et interventions
qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.
Fiche sanitaire de liaison à envoyer avec l'inscription.

Le nombre de place étant limité, l'inscription ne sera effective qu'à la réception des arrhes, soit 80 €.

Prix du séjour :
Pour les membres du club : 140 €
Pour les non inscrites : 170 €
Chèque à l'ordre de "AJEL Bretagne". L'AJEL accepte aussi les
chèques-vacances, prévoir 1% de plus le cas échéant.

Fait à Signature des parents :
le